****

**FONDS D’ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

**(FAES)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

Programme de renforcement des filets de sÉcuritÉ pour les populations vulnÉrables (HA-J0005)

**ÉVALUATIONS**

**CONTEXTE**

Dans l’objectif d’apporter une réponse pouvant pallier les effets néfastes liés aux conséquences des crises aigues que traversent Haïti, le Gouvernement haïtien a obtenu de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) une quatrième opération HA-J0005 destinée à la continuité des actions capables d’adresser les problématiques décrites ci-dessus. L’opération HA-J0005 « Programme de renforcement des filets de sécurité pour les populations vulnérables » fera une jonction et complémentarité entre les opérations HA-L1145 et HA-J0001 qui avaient été précédemment implémentées par le FAES.

L’objectif général de l’Opération HA-J0005, d’un montant total de $ USD 60,000,0000.00, est de de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et à accroître la résilience à moyen et long terme des populations vulnérables en Haïti. Les objectifs spécifiques sont : (i) fournir un revenu temporaire aux personnes vivant dans des zones d'insécurité alimentaire; (ii) améliorer l'accès aux services de santé et autres services sociaux de base pour les ménages vulnérables vivant dans les quartiers fragiles ; (iii) aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), gérer la migration de retour et évaluer les besoins des migrants ; et (iv) renforcer la capacité de ciblage et de suivi des programmes de filets sociaux en améliorant les systèmes d'information.

L’atteinte de ces objectifs se fera par la mise en œuvre des composantes du programme ainsi définies :

* Composante 1. Revenus temporaires dans les zones d'insécurité alimentaire grâce à des transferts monétaires non conditionnés et conditionnés à la réalisation de petits projets axés sur la résilience climatique des zones cibles.
* Composante 2. Accès au soutien sanitaire et social de base pour les habitants des zones fragiles.
* Composante 3. Protection sociale des personnes déplacées internes et gestion des migrants de retour.
* Composante 4. Amélioration et expansion des systèmes de gestion des filets sociaux.

**DESCRIPTION DU PROGRAMME HA-J0005**

Dans l’objectif d’apporter une réponse pouvant pallier les effets néfastes liés aux conséquences des crises aigues que traversent Haïti, le Gouvernement haïtien a obtenu de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) une quatrième opération HA-J0005 destinée à la continuité des actions capables d’adresser les problématiques décrites ci-dessus. L’opération HA-J0005 « Programme de renforcement des filets de sécurité pour les populations vulnérables » fera une jonction et complémentarité entre les opérations HA-L1145 et HA-J0001 qui avaient été précédemment implémentées par le FAES.

L’objectif général de l’Opération HA-J0005, d’un montant total de $ USD 60,000,0000.00, est de de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et à accroître la résilience à moyen et long terme des populations vulnérables en Haïti. Les objectifs spécifiques sont : (i) fournir un revenu temporaire aux personnes vivant dans des zones d'insécurité alimentaire; (ii) améliorer l'accès aux services de santé et autres services sociaux de base pour les ménages vulnérables vivant dans les quartiers fragiles ; (iii) aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), gérer la migration de retour et évaluer les besoins des migrants ; et (iv) renforcer la capacité de ciblage et de suivi des programmes de filets sociaux en améliorant les systèmes d'information.

L’atteinte de ces objectifs se fera par la mise en œuvre des composantes du programme ainsi définies :

* Composante 1. Revenus temporaires dans les zones d'insécurité alimentaire grâce à des transferts monétaires non conditionnés et conditionnés à la réalisation de petits projets axés sur la résilience climatique des zones cibles.
* Composante 2. Accès au soutien sanitaire et social de base pour les habitants des zones fragiles.
* Composante 3. Protection sociale des personnes déplacées internes et gestion des migrants de retour.
* Composante 4. Amélioration et expansion des systèmes de gestion des filets sociaux.

**OBJECTIF GÉNÉRAL DU CONTRAT**

Évaluer les performances et l’impact du programme HA-J0005 en vue de corriger les écarts entre ses prévisions et réalisations, atteindre ses objectifs, mesurer et expliquer les changements qu’il induit tout le long de son cycle de vie.

Le FAES prévoit de financer une série d’évaluations, incluant une évaluation à mi-parcours, et une évaluation finale afin de mieux comprendre la performance HA-J0005. Il sera réalisé également une étude d’impact au moins 6 mois après la fourniture des dernières assistances des composantes 1 et 2 pour évaluer le changement potentiel de la situation des bénéficiaires directs en utilisant des d’échantillons représentatives de la cible dudit Programme. Le FAES recrute une entreprise qui l’accompagnera tout au long de la durée du projet et mènera l’ensemble de ces trois évaluations.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU CONTRAT**

1. **Réaliser une évaluation à mi-parcours du programme HA-J0005 :** L’objectif global de cette évaluation est d’identifier et d’analyser les facteurs limitatifs entraînant des retards dans l’exécution des activités finales du projet. Elle vise également à parvenir à un consensus avec les différentes parties prenantes sur les ajustements stratégiques et opérationnels à effectuer afin d’accélérer la mise en œuvre et de conclure le programme dans le nouveau délai convenu.
2. **Réaliser l’évaluation finale du programme HA-J0005 :** L’objectif principal de cette évaluation est de fournir une opinion objective et indépendante sur le niveau de réalisation des objectifs initiaux. Elle fournira des informations crédibles et utiles afin d’intégrer les leçons apprises dans le processus de prise de décision des différentes parties prenantes. L’évaluation finale examinera l’ensemble du Programme HA-J0005, sa mise en œuvre, ainsi que les résultats et impacts générés par ses différentes composantes, et servira de référence pour améliorer la conception, la gestion et l’efficacité des interventions futures.
3. **Réaliser une étude d’impact des programmes HA-J0005 :** Livraison et approbation du produit 1 **:** L’étude vise à évaluer l’impact des transferts monétaires conditionnels, notamment Cash for Work et les transferts inconditionnels, à l’aide de méthodes quasi-expérimentales. Elle comprend l’analyse des données de référence (ligne de base), la collecte des données sur le terrain à partir d'une ligne finale, ainsi que l’évaluation des impacts des transferts sur des indicateurs clés tels que l’insécurité alimentaire, l’état de santé et la résilience des communautés

**ACTIVITÉS PRINCIPALES**

**PHASE 1 :Revue générale de la documentation**

Globalement, le consultant devra identifier, passer en revue tous les documents pertinents du programme et s’approprier toutes les données secondaires pouvant contribuer à l’atteinte des objectifs général et spécifiques de son contrat. Le consultant devra soumettre un rapport détaillé d’analyse de cette phase, y incluant les données de référence, les lignes de base du programme et un plan de travail global pour atteindre les objectifs de son contrat, au plus tard, dix jours après l’ordre de démarrage du contrat.

**PHASE 2 : Évaluation à mi-parcours**

Concernant l’évaluation à mi-parcours, les activités principales à réaliser par la Firme ou le Consultant sont décrites ci-après, tout en laissant place aux éventuelles initiatives supplémentaires jugées nécessaires pour mener à bien le travail.

***Étape 1/ Documentation :***  Le consultant devra soumettre un plan de travail actualisé pour l'évaluation à mi-parcours au plus tard une semaine après l’ordre de démarrage de la phase 2. Ce rapport devra inclure une méthodologie claire et détaillée pour la réalisation de l’évaluation. Cette étape comprendra également l’examen exhaustifs de tous les documents pertinents nécessaires à l’évaluation, parmi lesquels figurent la matrice des résultats du programme, les rapports d’étape, les rapports financiers, ainsi que tous les rapports de suivi et d’évaluation produits au cours de la conception et de la mise en œuvre du projet.

Le plan de travail et la méthodologie devront être basés sur une analyse approfondie des documents de référence du programme et inclure une proposition pour organiser des entretiens avec les principales parties prenantes. Ces parties incluent les différentes unités techniques du FAES, la coordination du programme, les bureaux régionaux, la BID, ainsi que les contractuels et opérateurs chargés de la mise en œuvre. Le plan devra également inclure une liste des personnes à interroger, qui pourra être fournie par le FAES, ainsi que les outils de collecte de données à utiliser et un calendrier précisant les activités et les livrables. Il devra aussi contenir la structure envisagée pour le rapport final de l’évaluation.

Le consultant devra également analyser les effets directs du programme, ce qui nécessitera un accès aux questionnaires, bases de données et analyses réalisées par le FAES à travers son outil d’enregistrement et de ciblage, ainsi que les résultats d’enquêtes de suivi post-intervention ou post-distribution. Le consultant pourra collecter des informations complémentaires à l'aide des outils qu'il aura développés, afin de renforcer et d’approfondir les conclusions tirées des données fournies par le FAES.

Enfin, lors de l’élaboration de la méthodologie et du plan de travail, le consultant devra tenir compte de la nécessité d’une analyse approfondie des indicateurs de résultats par rapport aux objectifs fixés. Cette approche permettra d’identifier les questions et thèmes prioritaires pour la conception des outils d’évaluation et assurera une compréhension claire des enjeux du programme.

***Étape 2/ Visites de Terrain :*** Au cours de cette étape, le consultant réalisera des entrevues avec l’ensemble des parties prenantes impliquées dans l’exécution et la gestion du programme, en utilisant les outils développés durant l’étape 1. Lors des visites de terrain, il devra maintenir des échanges constructifs avec les différentes parties prenantes, en encourageant leur consultation et leur participation active. Une collaboration étroite avec les autorités compétentes sera essentielle pour assurer des interactions harmonieuses et maximiser la qualité des contributions collectées.

À la fin de cette étape, le consultant préparera une synthèse des travaux réalisés. Cette synthèse comprendra une analyse de la fiabilité et de la pertinence des données collectées sur le terrain. Dans cette synthèse, il sera également crucial de préciser les types de données collectées ainsi que la logique d'échantillonnage ayant guidé le processus de collecte. Les premières conclusions issues de cette analyse seront présentées lors d’une réunion restreinte avec le FAES et les différentes parties prenantes. Cette rencontre permettra de recueillir des retours et d’affiner les analyses avant de passer à l’étape suivante.

***Étape 3/ Synthèse –Production et Présentation de rapport :*** Cette étape est principalement dédiée à la préparation du rapport final, qui regroupera les constats, les conclusions, et les recommandations concernant la suite à donner au Programme, conformément aux clauses de l’accord de don. Le rapport final provisoire sera transmis au FAES pour un examen approfondi des constats, conclusions, et recommandations formulées. Sur la base des observations recueillies, le consultant devra ajuster et réviser le rapport final. Les modifications viseront à corriger les problèmes de qualité, les erreurs factuelles ou les lacunes méthodologiques identifiées. En cas de commentaires liés à des différences d’appréciation, le consultant peut choisir de les accepter ou de les rejeter, mais tout rejet devra être justifié par écrit.

Le rapport final de l'évaluation à mi-parcours devra inclure une identification et une analyse approfondie des facteurs critiques, qu’ils soient positifs ou négatifs, ayant influencé la mise en œuvre et les résultats du programme. Compte tenu qu’une évaluation à mi-parcours est menée dans une perspective formative, la firme ou le consultant devrait également mettre l’accent sur des recommandations devant servir à orienter la suite et l’amélioration du programme. Le consultant devra également identifier les risques rencontrés au cours de l’étape de préparation ou d’exécution du programme, en détaillant les mesures prises pour gérer ces risques. En outre, il sera important de mettre en lumière les résultats non souhaités, mais considérés comme significatifs et essentiels pour le programme. Voir l'**Annexe A** pour des informations détaillées sur les éléments spécifiques à analyser dans le rapport final, ainsi que sur les annexes qui doivent y être incluses.

Le consultant préparera une première version du rapport d’évaluation à mi-parcours en français. Cette version initiale servira de base pour une présentation des résultats sous forme de support PowerPoint destinée au FAES et aux autres parties prenantes. Les commentaires et réflexions recueillis lors de ces présentations devront être intégrés dans une version finale révisée du rapport, en tenant compte des ajustements nécessaires.

**PHASE 3 : ETUDE D’IMPACT**

Concernant l’évaluation d’impact, les activités principales à réaliser par la Firme ou le Consultant sont décrites ci-après, tout en laissant place aux éventuelles initiatives supplémentaires jugées nécessaires pour mener à bien le travail.

***Étape 1/ Préliminaire : Examen des Instruments d’Évaluation et Proposition de la Méthodologie.***  Cette première étape vise à préparer une méthodologie détaillée assortie d’un plan de travail actualisé pour réaliser l’étude d’impact de l’assistance fournie à travers les composantes 1 et 2 « Revenus temporaires dans les zones d'insécurité alimentaire grâce à des transferts monétaires non conditionnés » et « Accès au soutien sanitaire et social de base pour les habitants des zones fragiles ». La méthodologie doit inclure une description des techniques prévues pour la collecte et l’analyse des données, les approches quantitatives et qualitatives envisagées, le plan d’échantillonnage, un calendrier des activités et la liste des livrables attendus. L’étape débute par l’examen des instruments et des données d’évaluation existants, notamment les questionnaires d’enregistrement et de ciblage des bénéficiaires, qui serviront de ligne de base, ainsi que les questionnaires d’enquête post-intervention (ou de suivi post-distribution). Les données de la ligne de base, incluant des informations sur les bénéficiaires et non-bénéficiaires déjà collectées via CommCare par le FAES, seront mises à disposition du consultant. En collaboration avec le FAES, le consultant élaborera un questionnaire d’évaluation d’impact ou de ligne finale. À partir de ces données, le consultant proposera une méthodologie d’échantillonnage pour constituer les groupes de traitement et de contrôle, en vue de réaliser une étude quasi-expérimentale sur l’impact des transferts monétaires accordés dans le cadre des revenus temporaires inconditionnels et du paquet de soins de santé de base. Il sera également réaliser pour les transferts dans le cadre des activités de Cash for Work. Cet exercice d’échantillonnage final sera mené en coordination avec la direction de suivi et évaluation du FAES.

***Étape 2/ Collecte de Données.*** Cette étape concerne la mise en œuvre des activités nécessaires à la collecte des données sur le terrain à l’aide de l’outil d’évaluation d’impact. Elle inclut la réalisation de l’enquête finale d’évaluation auprès des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du programme. Le processus comprend également le recrutement et la formation du personnel de collecte, avec la prévision d’un nombre suffisant de réservistes pour pallier d’éventuels désistements. Les équipes de collecte seront déployées sur le terrain conformément à un plan logistique validé, garantissant une couverture complète de l’échantillon défini. Une supervision rigoureuse sera assurée tout au long de la collecte afin de garantir la qualité des données. À la fin de cette étape, un rapport synthétique des opérations de collecte, comprenant une analyse des performances et des écarts identifiés, sera présenté au FAES.

***Étape 3/ Analyse et Rapport Final.*** La dernière étape consiste à traiter et analyser les données collectées avec une rigueur scientifique afin de garantir leur fiabilité. Un rapport préliminaire sera préparé et soumis au FAES pour examen et commentaires. En s'appuyant sur les évaluations de base (baseline) et finales (endline), le consultant appliquera des méthodes quasi-expérimentales pour estimer l’impact du programme sur les résultats sélectionnés, en tenant compte des tendances temporelles et des différences structurelles entre les groupes. Ces résultats incluront des indicateurs de la sécurité alimentaire des ménages, les conditions sanitaires des bénéficiaires et la résilience climatique des communautés face aux chocs naturels, selon la nature des petits projets réalisés dans la zone ciblé de l’échantillon. Pour garantir la comparabilité des groupes de traitement et de contrôle, l’évaluation utilisera des techniques qui ajustent les différences observables entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, réduisant ainsi les biais de sélection et créant des groupes comparables. Afin d'assurer la robustesse des conclusions, des analyses de sensibilité seront réalisées. Ces analyses permettront de valider la fiabilité des résultats et de renforcer la confiance dans les estimations de l’impact.

**PHASE 4 : Évaluation FINALE**

Concernant l’évaluation finale, les activités principales à réaliser par la Firme ou le Consultant sont décrites ci-après, tout en laissant place aux éventuelles initiatives supplémentaires jugées nécessaires pour mener à bien le travail.

***Étape 1/ Préliminaire :*** L’étape préliminaire est essentielle pour structurer l’évaluation et garantir son bon déroulement. Elle commence par des rencontres de cadrage et d’information avec les gestionnaires du programme HA-J0005. Ces échanges permettent de définir les attentes, clarifier les objectifs et partager les informations clés liées au programme. Le consultant procède ensuite à l’actualisation de la revue exhaustive de la documentation disponible, en recueillant et examinant tous les documents pertinents nécessaires à la rédaction du rapport de démarrage. Cela inclut la matrice des résultats du programme, les rapports d’étape, les rapports financiers ainsi que tous les rapports de suivi et d’évaluation produits lors de la conception et de la mise en œuvre du programme.

Sur la base de ces informations, le plan de travail est actualisé et le rapport de démarrage est élaboré. Ce document présente en détail la méthodologie proposée pour l’évaluation, l’organisation du personnel en charge de l’étude, ainsi qu’un calendrier précis des activités et des livrables. La méthodologie proposée doit s’articuler autour des six (6) critères d’évaluation définis par le Comité d’Aide au Développement (CAD) de l’OCDE, à savoir : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Impact et Durabilité. Pour davantage de précisions sur cette approche et ces critères, il est recommandé de se référer à l’**Annexe B** de ce TDR. Concernant le critère d’«impact» du projet, le consultant peut s’appuyer sur l’étude d’impact réalisée antérieurement, en synthétiser les principaux résultats et les intégrer dans son analyse.

En annexe, les outils de collecte de données, tels que les questionnaires et les grilles d’entretien, sont inclus dans le plan de travail pour révision. Avant leur utilisation sur le terrain, ces outils doivent être finalisés et validés par le FAES afin de garantir leur adéquation avec les objectifs et exigences du programme. Les instruments d’évaluation doivent être conçus dans le but de répondre aux critères définis pour l’évaluation finale.

***Étape 2/ Collecte des données :*** L’étape de collecte des données débute une fois les instruments de collecte validés. Elle comprend plusieurs étapes clés, toutes conduites en étroite collaboration avec le FAES pour garantir la qualité et l’efficacité des opérations. Tout d’abord, le recrutement et la formation des candidats pour constituer le personnel de collecte sont réalisés. Cette étape inclut la formation d’un nombre excédant les besoins estimés, permettant de prévoir 10 à 20 % de réservistes en cas de désistements ou d’autres imprévus. Une fois les candidats formés, la sélection finale des agents de collecte est effectuée en concertation avec le FAES.

La collecte elle-même repose sur un plan de déploiement rigoureux des agents sur le terrain, accompagné d’une liste détaillée des matériels nécessaires, qui doit être soumise au FAES pour validation. Ces opérations comprennent des sondages, des groupes de discussion (focus groups) et des entretiens approfondis auprès des bénéficiaires et des parties prenantes, incluant le FAES, la BID, les Opérateurs et, le cas échéant, d’autres consultants. La supervision de la collecte est essentielle pour en assurer la qualité.

À l’issue de cette étape, un résumé, retraçant la performance des opérations de collecte et justifiant les écarts constatés le cas échéant, est soumis au FAES dans un délai d’une semaine. Dans les cas où la collecte est réalisée manuellement sur papier, une double saisie des données est nécessaire pour assurer leur fiabilité. La comparaison entre les deux saisies permet de produire une base de données brute, qui sera transmise au FAES avant toute opération d’apurement. Cette approche garantit que la qualité et l’exactitude des données collectées respectent les standards exigés.

***Étape 3/ Analyse des données et synthèse :***  Cette étape est dédiée au traitement et à l’analyse des données collectées, à l’interprétation des résultats, et à l’élaboration des rapports d’évaluation. Les bases de données brutes et traitées doivent être fournies au FAES sur support électronique avant la soumission du rapport préliminaire.

Les données collectées doivent être analysées conformément aux critères d’évaluation définis (voir Annexe B). Le consultant devra également identifier et analyser les facteurs critiques ayant influencé la mise en œuvre du programme, qu’ils soient positifs ou négatifs, ainsi que les risques rencontrés lors de la préparation et de l’exécution. Ces risques devront être décrits en détail, en précisant les mesures adoptées pour les gérer efficacement. Les résultats imprévus mais significatifs pour le programme HA-J0005 seront également examinés, avec une identification des leçons apprises pouvant être utilisées pour améliorer la conception et l’exécution de futures initiatives. Le traitement et l’analyse des données devront être réalisés avec une rigueur scientifique exemplaire, afin d’assurer la fiabilité et la pertinence des conclusions.

Sur la base des analyses, un rapport préliminaire de l’évaluation finale externe sera préparé et soumis au FAES pour commentaires et recommandations. Pour présenter les résultats de l’évaluation, une présentation en format PowerPoint sera préparée en vue de l’atelier de sortie. Cette présentation tiendra compte des premiers commentaires formulés par le FAES sur le rapport préliminaire, afin de faciliter des débats constructifs lors de l’atelier. Enfin, le rapport final de l’évaluation sera élaboré après intégration des commentaires du FAES et des recommandations issues de l’atelier de sortie. Ce rapport, révisé et complété, constituera la version définitive de l’évaluation, consolidant les constats, conclusions, et recommandations pour le programme.

**RAPPORTS / LIVRABLES**

**Phase 1 : Revue générale de la documentation**

**Produit 1 :**  Un rapport détaillé des résultats de l’analyse de la documentation disponible, y incluant les données de référence, les lignes de base des programmes HA-J0005 et un plan de travail assortie d’un chronogramme d’activités pour atteindre les objectifs de son contrat, au plus tard, dix jours après l’ordre de démarrage du contrat.

**Phase 2 : Évaluation à Mi-Parcours**

**Produit 2 :** Méthodologie et plan de travail actualisés et approuvés concernant l’évaluation à mi-parcours … semaines suivant l’ordre de démarrage incluant la liste des personnes à interroger, ainsi que les autres outils de collecte de données qui seront utilisés.

**Produit 3** : Une première version de rapport final en français (version dure et électronique)

**Produit 4 :** Présenter les résultats principaux sous support Power Point dans l'atelier de sortie

**Produit 5 :** Version finale du rapport d’évaluation à mi-parcours

**Phase 3 : Étude d’Impact**

**Produit 6 :** Méthodologie et plan de travail actualisés et approuvés concernant l’étude d’impact … semaines suivant l’ordre de démarrage incluant la liste des personnes à interroger, ainsi que les autres outils de collecte de données qui seront utilisés.

**Produit 7 :** Données brutes et traitées fournies sur support électronique. Rapport préliminaire de l’étude d’impact.

**Produit 8 :** Rapport final et présentation des résultats.

**Phase 4 : Évaluation Finale**

**Produit 9 :** Méthodologie et plan de travail actualisés et approuvés concernant l’évaluation finale … semaines suivant l’ordre de démarrage incluant la liste des personnes à interroger, ainsi que les autres outils de collecte de données qui seront utilisés.

**Produit 10 :** Une première version de rapport final en français. Les fichiers de données brutes et traitées devront être soumis en annexes à ce livrable.

**Produit 11 :** Faire un Power Point pour présenter les résultats principaux dans l'atelier de sortie.

**Produit 12 :** Version finale de l'évaluation finale.

**CALENDRIER DE PAIEMENT**

Les paiements seront effectués de la manière suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Evaluation** | **Concept** | **Pourcentage** |
|  | Contrat signé |  |
| **Revue générale de la documentation** | Livraison et approbation du produit 1 | 10% |
| **Evaluation à mi-parcours** | Livraison et approbation du produit 2 | 20% |
| Livraison et approbation du produit 3 | 30% |
| Livraison et approbation du produit 4 | 30% |
| Livraison et approbation du produit 5 | 10% |
|  | Total | 100% |
| **Etude d’Impact** | Livraison et approbation du produit 6 | 30% |
|  | Livraison et approbation du produit 7 | 40% |
|  | Livraison et approbation du produit 8 | 30% |
|  | Total | 100% |
| **Evaluation Finale** | Livraison et approbation du produit 9 | 20% |
| Livraison et approbation du produit 10 | 30% |
| Livraison et approbation du produit 11 | 30% |
| Livraison et approbation du produit 12 | 20% |
|  | **Total** | 100% |

Justifier au moins 10 ans d’expériences avérée ou 5 mandats dans

**QUALIFICATIONS**

La firme contractante doit avoir une expertise de dix (10) ans dans le domaine de l’évaluation de programmes et disposer d’une équipe multidisciplinaire composée d’un (e) :

1. Spécialiste en évaluation de projets
2. Statisticien.ne Analyste-programmeur
3. Ingénieur civil ayant au moins dix (10) années d’expérience dans le domaine du génie civil et de l’architecture, plus particulièrement dans la construction et l’évaluation de bâtiments, avec une spécialisation en conception parasismique et para cyclonique de bâtiments.
4. Spécialiste en Santé avec cinq (5) années d’expérience en santé publique et communautaire (santé scolaire est un atout).

**Diplôme universitaire / niveau et années d'expérience professionnelle :** Maîtrise ou équivalent et un minimum de dix (10) ans d’expérience professionnelle pertinente ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience dans l’évaluation des politiques publiques, des projets d’éducation, d'économie, de santé et de renforcement institutionnel avec les organisations nationales et internationales

**Langues :** Excellente écriture et compétences en communication en français ; Connaissance pratique de l’anglais.

**Expérience :** Membres de l’équipe avec un minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation des projets d'éducation avec les organisations internationales.

**Compétences :** Recherche statistique, politique publique, gestion, économie. Capacité démontrée à évaluer des situations complexes, compiler des informations clés, les colliger, et présenter les principales conclusions d'une manière claire et nette ; et d'excellentes compétences de facilitation dans des situations difficiles.

**CARACTÉRISTIQUES DE CONTRAT**

**Durée du contrat :**???

**Lieu (x) de travail :** Port-au-Prince, Haïti et les Communes cibles de HA-J0005.

**Voyage :** La firme ou le consultant fera des voyages à Port-au-Prince ou dans les zones de province. Pour s’entretenir avec les différentes parties prenantes du programme/des projets.

**ANNEXE A : Éléments spécifiques à analyser et annexes requises pour le rapport D’Evaluation a mi parcourS**

En somme, le rapport présentera les éléments spécifiques suivants :

* Une analyse de la capacité organisationnelle du FAES
* Pertinence et niveau de respect des activités et approches d’intervention prévues au démarrage et appliquées au cours de la mise en œuvre des différentes composantes du programme
* Réalisations et/ou les résultats obtenus (quantitatifs et qualitatifs) à ce jour par composante ayant rapport ou non aux objectifs du programme
* Analyse du processus de mise en œuvre, de l’efficacité, de l’efficience et de la durabilité du programme à la lumière : (i) des indicateurs de résultats escomptés, (ii) des faiblesses, forces, opportunités et menaces identifiées et auxquelles ont fait face les parties prenantes durant la conception et la mise en œuvre du programme.
* Identification et capitalisation des leçons apprises concernant la mise en œuvre et la gestion des différentes composantes du programme ;
* Recommandations pour améliorer et « gérer les risques associés à » l’exécution, la prise en charge et l’atteinte des objectifs du Programme.
* Plan d’achèvement de la mise en œuvre du programme

Le rapport final doit comporter les annexes suivantes :

* Les termes de référence de l'évaluation
* Présentation de la firme contractante, y inclus les CV de ses membres qui vont travailler sur ce dossier d’évaluation à mi-parcours)
* Une description détaillée de la méthode d'évaluation comprenant : les options choisies, les difficultés rencontrées et les limites de l'évaluation, le détail des outils et des analyses
* La logique d'intervention
* La liste des personnes/organisations consultées
* Les ouvrages et la documentation consultés
* Les autres annexes techniques
* Une réponse détaillée aux questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs (matrice d'évaluation)
* Liste des photos

**ANNEXE B : APPROCHE METHODOLOGIQUE PRECONISEE ET DÉFINITION DES CRITÈRES DE L’ÉVALUATION FINALE**

Dans le cadre de cette évaluation, le FAES préconise une approche participative impliquant toutes les parties prenantes du Programme HA-J0005. La stratégie de triangulation des sources de données (primaire et secondaire) et des méthodes de collecte (quantitative et qualitative) est celle recommandée. Il serait préférable que les données primaires quantitatives soient collectées à partir de tablettes informatiques, en utilisant des logiciels d’application gratuits (ODK, CSPro ou autres) qui soient capables de fonctionner « off line » et compatible avec le logiciel SPSS à utiliser pour la tabulation. Aussi, il est conseillé de faire un traitement informatisé des données qualitatives (Welf QDA, Sonar ou autre). A noter que l’analyse des données (quantitative et qualitative) doit nécessairement s’articuler autour des six (6) critères d’évaluation définis par le Comité d’Aide au Développement (CAD) de l’OCDE. A savoir : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité.

En définitive, cette méthodologie repose sur :

• Une analyse objective des données secondaires (quantitative et qualitative) issues d’une revue de la documentation existante ;

• Une analyse de données primaires collectées par sondage et à travers des entrevues de groupes et individuelles auprès des bénéficiaires directs, acteurs et parties prenantes du programme HA-J0005 ;

• Des données collectées et analysées suivant les six (6) critères CAD/OCDE retenus, lesquels serviront à formuler les questions d’évaluation.

Ce tableau présente brièvement la définition de chacun des critères. Cependant, les questions d’évaluation formulées à partir de ces critères sont indicatives et non limitatives.

|  |  |
| --- | --- |
| Critère | Description |
| Pertinence | Degré auquel le Programme HA-J0005 et les objectifs définis sont-ils adaptés au contexte (environnemental, économique, social…) d’Haïti pendant sa période de mise en œuvre.  Besoins d'information :   * La conception du Programme HA-J0005 est-elle adaptée au contexte ? * Les objectifs initiaux répondent-ils aux priorités et aux besoins des bénéficiaires (directes et indirectes) ? * Dans quelle mesure les institutions locales (FAES, MAST…) et la population ont-elles été impliquées dans la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation de l'intervention ? * Les stratégies et programmes de développement du pays ont-ils été pris en compte ? * Les procédures budgétaires et administratives du Programme HA-J0005 sont-elles adaptées à celles des institutions locales ? * L'intervention comprend-elle des mesures spécifiques pour renforcer les capacités des institutions locales ? |
| Cohérence | Compatibilité du Programme HA-J0005 avec d’autres interventions (Programme, Projet, Politique publique) menées dans le pays, dans le secteur ou dans l’institution. Le critère cherche à examiner comment d’autres interventions appuient ou affaiblissent le Programme HA-J0005, et inversement.  Besoins d'information :   * Les partenariats et les liens du Programme HA-J0005 avec d'autres interventions de FAES/BID (cohérence interne) ? * Les partenariats et les liens du Programme HA-J0005 avec d'autres interventions (PNPPS, …) menées par d'autres instances et organisations (MAST, BM, USAID, …) œuvrant en Haïti (cohérence externe) ? * Quelles synergies potentielles à développer et renforcer avec d’autres interventions dans le secteur ? |
| Efficacité | Dans quelle mesure les résultats et les facteurs externes ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du Programme HA-J0005 ?  Besoins d'information :   * Tous les résultats planifiés ont-ils été atteints ? * Les objectifs spécifiques définis au niveau des différentes composantes ont-ils été atteints ? * Les publics cibles ont-ils éprouvé des difficultés à accéder aux activités d'intervention ? * Les canaux de participation établis ont-ils été efficaces ? |
| Efficience | Degré auquel le Programme génère les résultats attendus (en termes qualitatifs, quantitatifs et temporels) avec des économies de ressources (matérielles et immatérielles). L’efficience opérationnelle (tout au long de la chaîne de résultats) est à exploiter.  Besoins d'information :   * Les budgets initialement établis ont-ils été respectés ? * Les échéanciers prévus ont-ils été respectés ? * La transformation des ressources (matérielles et immatérielles) en résultats a-t-elle été efficace ? * Le Programme a-t-il atteint d’autres résultats inattendus ? * L’intervention était-elle opportune au moment de sa mise en œuvre ? * Dans quelle mesure la collaboration institutionnelle et les mécanismes de gestion articulés ont-ils contribué à l'atteinte des résultats de l'intervention ? |
| Impact | Détermination des effets nets imputables au Programme HA-J0005. L'analyse d'impact cherche à identifier les effets générés par le Programme (positifs ou négatifs, attendus ou non, directs ou indirects, collatéraux ou induits).  Besoins d'information.   * Les effets globaux du Programme HA-J0005. * Le Programme HA-J0005 a-t-il contribué à la réalisation de l'objectif global visé ? * Un impact positif ou négatif a-t-il été observé sur les bénéficiaires directs et indirects ? * Y a-t-il eu des effets positifs ou négatifs inattendus sur les bénéficiaires directs et indirects ? |
| Durabilité | Probabilité que les avantages obtenus et les avantages futurs se poursuivent une fois que le financement du Programme HA-J0005 aura pris fin.  Besoins d'information :   * Les avantages du projet sont-ils maintenus, et les ressources nécessaires à l'entretien sont-elles mobilisées ? * La capacité institutionnelle a-t-elle été influencée positivement et de façon durable ? * Des mesures ont-elles été prises pour lutter contre l'inégalité entre les sexes ? |